

## Le réseau des Bibliothèques communales du département de Maine et Loire en 2006

Nous avons le plaisir de vous restituer les résultats de l'enquête annuelle que nous avons réalisée sur l'activité des bibliothèques affiliées au réseau de la bibliothèque départementale de prêt en 2006.

Nous vous communiquons également les données nationales 2002 recueillies par la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication.

**219** bibliothèques ont répondu à l'enquête annuelle sur **268 desservies** au 31 décembre 2006, soit un **taux de réponses de 82 %**. Mais il est à noter que de nombreux questionnaires ont été remplis **de manière incomplète**.

### 1) Le statut et la typologie des bibliothèques

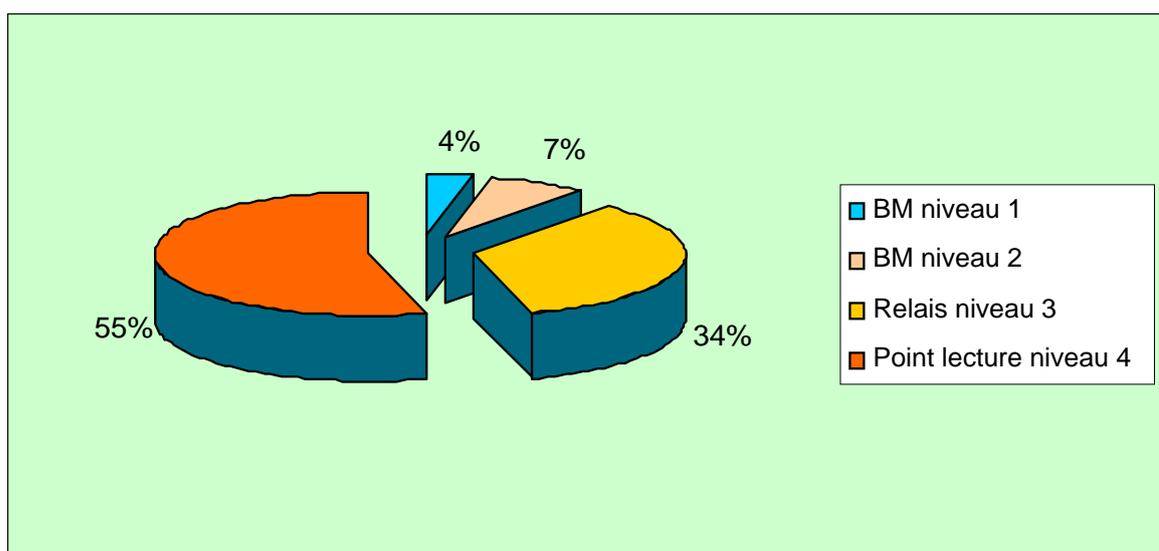
#### Le statut :

Sur **258** bibliothèques recensées, on dénombre : **90** bibliothèques **associatives**, **121** bibliothèques **municipales**, **47** **gestion mixte** (municipale avec association).

#### La typologie :

A partir des nouveaux critères utilisés dans les formulaires statistiques de la Direction du Livre et la Lecture (DLL) et de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBDP) pour définir la composition d'un réseau de lecture publique, nous dénombrons **268 bibliothèques desservies** au 31 décembre 2005 réparties comme suit :

- ☞ **10 Bibliothèques Municipales Niveau 1** définies selon les critères suivants : **2 €** par habitant de budget d'acquisition de documents, une ouverture de **12 heures** par semaine, **1 agent de catégorie B** par tranche de 5000 habitants ou un salarié qualifié par tranche de 2000 habitants, une surface de local d'un minimum de 100 m<sup>2</sup> et de **0,07 m<sup>2</sup>** par habitant.
- ☞ **20 Bibliothèques Municipales Niveau 2** définies selon les critères suivants : **1 €** par habitant de budget d'acquisition de documents, une ouverture de **8 heures** par semaine, un **salarié qualifié**, une surface de local d'un minimum de 50 m<sup>2</sup> et de **0,04 m<sup>2</sup>** par habitant.
- ☞ **92 Bibliothèques Relais Niveau 3** définies selon les critères suivants : **0,50 €** par habitant de budget d'acquisition de documents, une ouverture de **4 heures** par semaine, des **bénévoles qualifiés** (formation ABF ou cycle de formation de base de la BDP), une surface de local d'un minimum de **25 m<sup>2</sup>**.
- ☞ **146 Points Lecture** définies selon les critères suivants : deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés.
- ☞ **0 Dépôts** définis selon les critères suivants : moins de deux critères du niveau 3 sont respectés.



### Les réseaux intercommunaux de bibliothèques

Le fonctionnement de ces réseaux peut se résumer de la manière suivante : une bibliothèque intercommunale (dite bibliothèque relais) dessert des bibliothèques associées dans le cadre d'une convention signée entre les communes concernées et la BDP. Le mode de desserte est choisi en concertation avec les équipes de bénévoles et du bibliothécaire intercommunal. Trois formules sont actuellement pratiquées :

- Le bibliobus ne dessert **que la bibliothèque relais, deux fois par an**, et accueille l'ensemble des bénévoles des bibliothèques associées qui acheminent ensuite les livres choisis dans leurs locaux respectifs. Entre les passages du bibliobus les équipes des bibliothèques échangent une partie des prêts BDP.
- Le bibliobus de la BDP passe dans **toutes les communes une fois par an** en desservant l'ensemble des communes d'un réseau d'échanges de livres dans les 15 jours. Les bibliothèques échangent ensuite leurs documents entre les passages du bibliobus.
- La BDP dépose un fonds de documents dans une bibliothèque tête de réseau dans un local prévu à cet effet. Ce fonds de livres constitue une **réserve** à partir de laquelle les bibliothèques du réseau peuvent changer leurs livres selon les modalités qu'elles souhaitent.

En contrepartie, la BDP prête un nombre plus important de livres, accorde une « prime » d'achat de livres de 1 525 € à la création du réseau d'échanges de livres et dépose des documents sonores et audiovisuels. De plus, à côté des prestations assurées pour l'ensemble des bibliothèques qui lui sont affiliées (formation des bénévoles, prêt d'expositions, visites d'assistance technique), des prestations spécifiques sont instituées en faveur des réseaux d'échanges de livres : prêt de longue durée, constitution de sélections thématiques, formations délocalisées...

L'adhésion à ces réseaux d'échanges de livres repose sur le **volontariat**, après une réunion de présentation destinée aux bénévoles puis aux élus. En cas d'accord sur le dispositif, une convention est alors signée instituant un **comité de gestion** comprenant des élus, bénévoles, professionnel et la BDP pour définir les modalités d'organisation et d'animation du réseau.

Au 31 décembre 2006, **16 réseaux intercommunaux** échangent les **livres** BDP entre bibliothèques. A noter également l'existence d'un réseau intercommunal de bibliothèques (sans réseau d'échanges de livres pour l'instant) animé par une bibliothécaire intercommunale dans la Communauté d'Agglomération de Cholet. Le nombre total de bibliothèques intégrées dans un réseau intercommunal géré par un bibliothécaire intercommunal est de **90 bibliothèques** (soit **plus de 33 % du réseau BDP**)



## 2) Les lecteurs et les prêts

202 bibliothèques recensées ont prêté **1 435 485 livres** pour une population de **452 190 habitants** desservis soit un prêt par habitant de **3,70 livres par habitant**. Ce taux est à rapprocher de la moyenne nationale qui est de **4,2 prêts d'imprimés (livres et revues) par habitant** (Données 2002 de la Direction du Livre).

Sur 231 bibliothèques, les lecteurs se répartissent entre **28 842 jeunes** et **31 727 adultes**, soit un total de **62 184 inscrits**. Avec un total de **452 190 habitants** pour les communes recensées, on constate que **18,63% de la population** fréquente les bibliothèques. Sur le plan national, le pourcentage d'emprunteurs inscrits dans les bibliothèques atteint **17,44 %** (données 2002 de la Direction du Livre).

Cette moyenne cache des disparités importantes : **24 bibliothèques** drainent **plus de 30 % de la population** de leurs communes et **13 bibliothèques** touchent **moins de 5 % de la population**. La majeure partie des bibliothèques recensées attire 10 à 15 % de la population communale (voir tableau ci-dessous).

Pourcentage d'inscrits par rapport à la population communale	Nombre de bibliothèques
Plus de 30 % de la population communale	24
De 25 à 30 % de la population communale	19
De 20 à 25 % de la population communale	20
De 15 à 20 % de la population communale	37
De 10 à 15 % de la population communale	<b>51</b>
De 5 à 10 % de la population communale	22
Moins de 5 % de la population communale	13

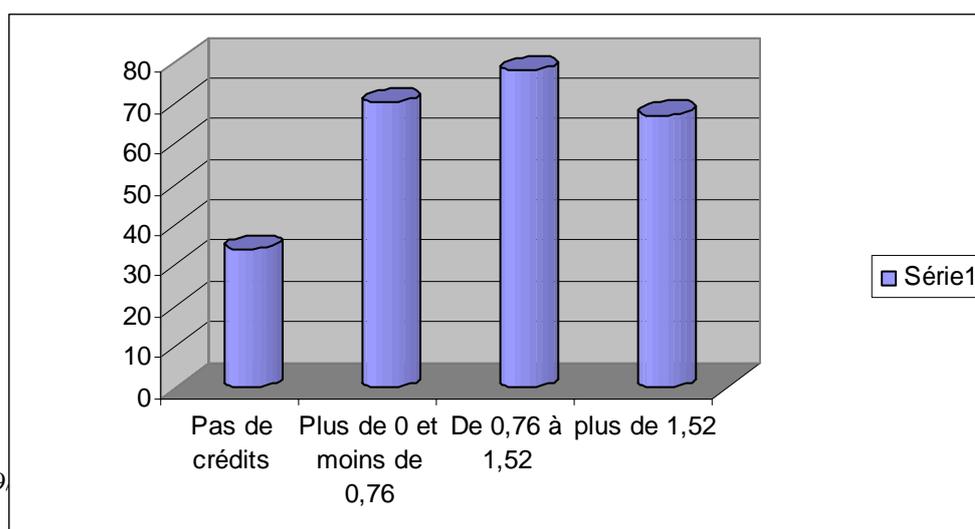
## 3) Les budgets d'acquisition et les collections

### Les budgets d'acquisition

210 bibliothèques communales recensées ont consacré un budget total de **709 504€** à l'achat de documents pour constituer ou accroître leurs fonds propres (pour une population de **381 080 habitants** desservis), soit une moyenne de **1,86€ par habitant** ; Rappelons que le CNL accorde des subventions aux bibliothèques dans les communes de moins de 5 000 habitants qui disposent, entre autres, d'un budget de 0,8 € pour l'achat de livres dans le cadre de l'aide aux réseaux départementaux et de 2 € par habitant dans le cadre d'une aide directe du CNL à la création ou à l'extension de bibliothèques.

Les crédits d'achat de documents par habitant se répartissent comme suit (sur 241 bibliothèques) :

Crédits d'acquisition par habitant	Nombre de bibliothèques
Pas de crédit	34
Pus de 0 et moins de 0,76 €	70
De 0,76 € à 1,52 €	<b>78</b>
Plus de 1,52 €	67



### Le nombre d'acquisitions annuelles

Le nombre de documents achetés au 31 décembre 2005 se répartit entre la BDP et le réseau public de la manière suivante :

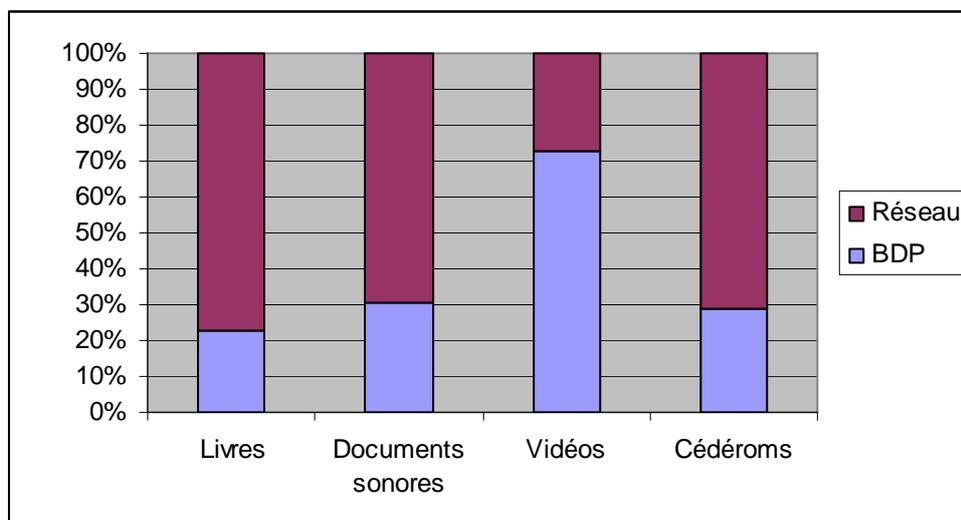
Acquisitions 2005 de la BDP	Acquisitions 2005 du réseau public
<b>10 936 livres</b>	<b>65 497 livres</b> (pour 221 bibliothèques recensées)
<b>1 374 cd audio</b>	<b>6 093 cd audio</b> (pour 235 bibliothèques recensées)
<b>882 DVD</b>	<b>848 vidéos</b> (pour 233 bibliothèques recensées)
<b>27 cédéroms</b>	<b>303 cédéroms</b> (pour 228 bibliothèques recensées)

### Les collections

**235 bibliothèques** recensées possèdent en fonds propre **830 681 livres** pour une population recensée de 389 116 habitants, soit un ratio de **2,13 livre par habitant** (contre 2,6 volumes par habitant en moyenne nationale), **24 031 documents sonores** (CD et cassettes audio), **2 980 vidéogrammes** (vidéos et DVD) et **1 650 cédéroms**.

Le tableau et le graphique ci-dessous détaillent les collections respectives de la BDP et du réseau public des bibliothèques communales au 31 décembre 2006.

Collections BDP	Collections réseau public
<b>253 764 livres</b>	<b>856 739 livres</b>
<b>20 176 documents sonores</b>	<b>45 741 documents sonores</b>
<b>9 800 vidéogrammes</b>	<b>3 646 vidéogrammes</b>
<b>805 cédéroms</b>	<b>1 973 cédéroms</b>

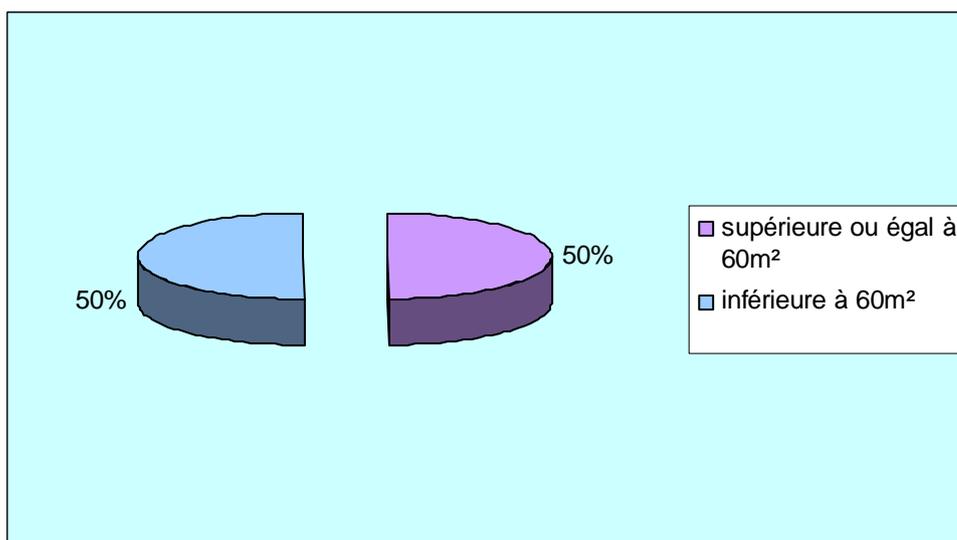


## 4) Les locaux et les heures d'ouverture

### Les locaux

La très grande majorité des bibliothèques possèdent un local spécifique et seulement **23 bibliothèques** sur 268 bibliothèques recensées ne disposent pas de locaux spécifiques. La moyenne de surface des locaux est de **93 m<sup>2</sup>** soit un ratio par habitant de **0,06 m<sup>2</sup> par habitant** (surface totale de 24347 m<sup>2</sup>/ 424 968 habitants), qui tend vers la moyenne nationale. Notons cependant que la Direction du Livre et de la Lecture recommande un minimum de 0,07 m<sup>2</sup> par habitant avec un seuil minimum de 100 m<sup>2</sup> comme critère d'éligibilité aux subventions pour la construction de bibliothèques.

**132 bibliothèques** sur 262 recensées ont une surface **inférieure à 60 m<sup>2</sup>** ce qui ne permet pas de spécialiser des espaces de lecture et de recevoir les écoles dans des conditions favorables.



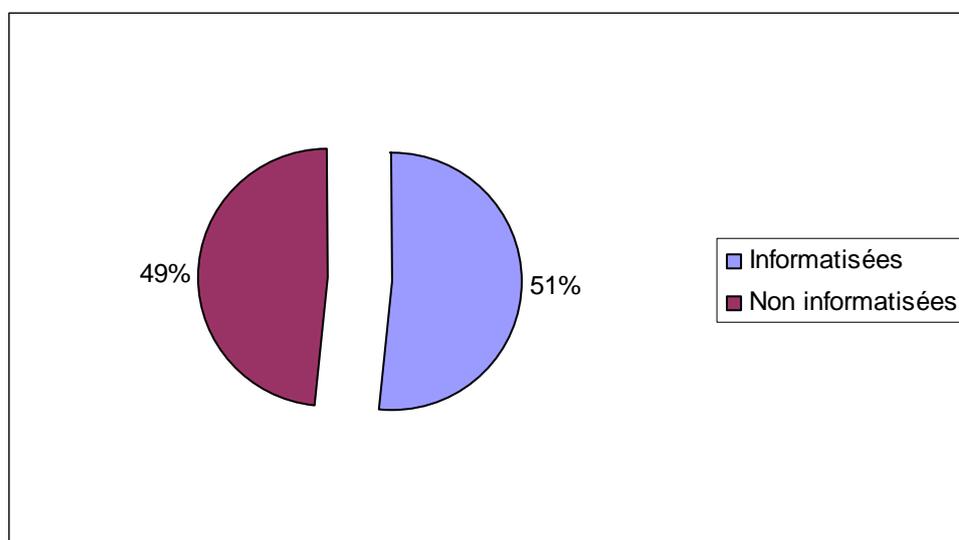
Notons enfin que **32 bibliothèques** seulement sur **268** n'ont pas de mobilier spécifique adapté (étagères réglables, dimensions normalisées, bacs, présentoirs à revues, etc.).

#### Les heures d'ouverture :

La moyenne des horaires d'ouverture des bibliothèques est de **5,10** heures par semaine.

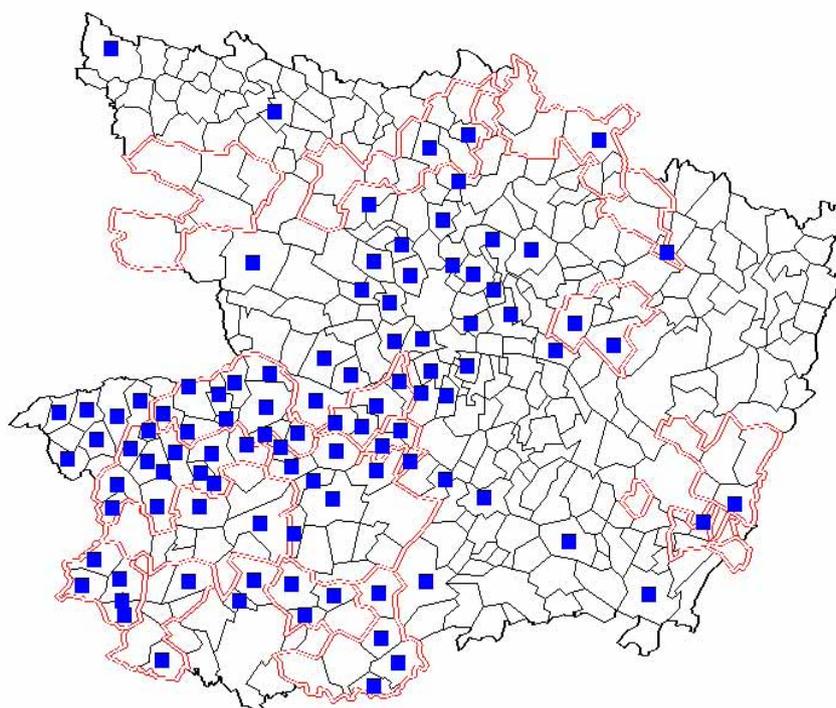
### 5) L'informatisation et le multimédia

Sur 214 bibliothèques recensées, **110 bibliothèques** sont **informatisées**, **43** pratiquent la **consultation** de **céderoms**, **37** proposent une **connexion Internet** à leurs publics, **30** prêtent des **céderoms**.



On peut noter que les bibliothèques informatisées sont essentiellement situées dans le périmètre de la communauté d'agglomération d'Angers et dans les réseaux intercommunaux de bibliothèques qui peuvent bénéficier d'une aide financière du Conseil Général pour l'acquisition de matériels et logiciels informatiques.

Plusieurs bibliothèques se sont informatisées en réseau pour constituer un catalogue collectif accessible à tous les lecteurs d'un canton (ou d'une communauté de communes).



 **Bibliothèques informatisées**

**Les réseaux intercommunaux de bibliothèques avec un catalogue collectif**

<b>EPCI</b>	<b>Nombre de bibliothèques</b>	<b>Nom du logiciel</b>
Communauté de communes de Saint Florent	10 bibliothèques	Orphée
Communauté de communes de Montrevault	12 bibliothèques	Pergame
Communauté de communes de Sèvre et Moine	2 bibliothèques sur 6 pour l'instant	Pergame
Communauté d'agglomération de Cholet	11 bibliothèques	Opsys
Communauté de communes du Val de Moine	5 bibliothèques	Atalante
Communauté de communes de Chemillé	2 bibliothèques sur 11	Pergame
Communauté de communes du Bocage	4 bibliothèques sur 6	Microbib

## 6) Le personnel bénévole et professionnel

Sur 261 bibliothèques recensées, on dénombre **109 personnes rémunérées** et **2 786 bénévoles** dont **103 bénévoles formés** dans l'année.

Les professionnels se répartissent comme suit :

Types d'emploi	Nombre d'agents	Nombre d'agents Équivalent Temps Plein
<b>Emplois communaux</b>		
Bibliothécaire	3	3
Assistants Qualifié de Conservation	8	6,6
Assistants de Conservation	7	6,35
Agents Qualifiés du Patrimoine	8	7,8
Agents du Patrimoine	41	22,49
Adjoint Administratifs	19	10,4
Emplois aidés	12	6,27
<b>Emplois intercommunaux</b>		
Assistants Qualifié de Conservation	3	2,8
Assistants de Conservation	3	3
Agents du Patrimoine	5	5
Emplois aidés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>73,31</b>

## 7) Les animations

Sur 241 bibliothèques recensées :

- **148** bibliothèques pratiquent **l'heure du conte**
- **144** bibliothèques participent à **Lire en Fête**
- **214** bibliothèques **accueillent des classes**
- **135** bibliothèques ont organisé au moins une **exposition** dans l'année.

## 8) Les profils moyens des Bibliothèques Municipales

Les "profils moyens" élaborés par la Direction du Livre et de la Lecture présentent pour une population donnée, la valeur moyenne des principaux indicateurs du fonctionnement et de l'activité d'une bibliothèque municipale (B.M.) dotée d'un budget d'acquisition, de locaux aux normes de la DRAC et gérée par un personnel statutaire rémunéré. Ces statistiques, reflètent l'état, pour une année donnée, des bibliothèques desservant la tranche de population considérée.

<b>B.M. d'une commune de 2 000 habitants</b>			
Le personnel	Dépenses pour le personnel : 21 174 €	Dépenses par habitant : 10 €	Nombre d'emplois: 1,07
Les collections	6 454 imprimés (57,7% en section adultes, 42,3 % en section enfants)	213 documents sonores	
Les acquisitions	2 €par habitant	524 imprimés ; 15 abonnements en cours	Dépenses d'acquisition 4 221 €
Le public et le prêt	23,3 % de la population desservie	9 653 prêts d'imprimés.	469 emprunteurs
Les horaires d'ouverture	3,9 jours	12 h 34	
Les locaux	152 m <sup>2</sup>	0,07 m <sup>2</sup> par habitant	20 places assises

<b>B.M. d'une commune de 5 000 habitants</b>			
Le personnel	Dépenses pour le personnel : 55 146 €	Dépenses par habitant : 11 €	Nombre d'emplois: 2,12
Les collections	11 655 imprimés (60,2 % en section adultes et 39,8 % en section enfants)	429 documents sonores 79 vidéogrammes	
Les acquisitions	2 €par habitant	816 imprimés ; 26 abonnements en cours	Dépenses d'acquisition 10 888 €
Le public et le prêt	19,2 % de la population desservie	21 858 prêts d'imprimés.	948 emprunteurs
Les horaires d'ouverture	4,4 jours	18 h 03	
Les locaux	288 m <sup>2</sup>	0,05 m <sup>2</sup> par habitant	29 places assises

### 9) Récapitulatif des données 2004 et 2005 du réseau des bibliothèques communales de Maine et Loire

	2005		2006		Évolution
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
<b>Statut des bibliothèques</b>					
Bibliothèques associatives	89	34%	90	35%	1%
Bibliothèques municipales	126	48%	121	47%	-4%
Bibliothèques mixtes	48	18%	47	18%	-2%
<b>Typologie DLL</b>					
BM niveau 1	8	3%	10	4%	25%
BM niveau 2	17	6%	20	8%	18%
Bibliothèques Relais	56	21%	92	34%	64%
Points Lecture	12	5%	146	54%	1117%
Dépôts	173	65%	0	0%	-100%
<b>Réseaux intercommunaux</b>					
Réseaux intercommunaux	12		12		
Réseaux d'échanges de livres	21		21		

Bibliothèques en réseau	94		94		
<b>Les lecteurs et les prêts</b>					
Nombre d'inscrits	62 264	13,95 % pop.	62 184	18,53% pop.	0%
Nombre de prêts de livres prêts par habitant	3,95		3,7		-6%
<b>Budget d'acquisition</b>					
Budget d'acquisition par habitant	1,05 €		1,37		30%
Pas de crédit d'acquisition	40	17%	34	14%	-15%
Plus de 0 et moins de 0,76 €	90	37%	70	28%	-22%
De 0,76 € à 1,52 €	65	27%	78	31%	20%
Plus de 1,52 €	46	19%	67	27%	46%
<b>Acquisitions</b>					
Livres	91 304	97%	65 497	90%	-28%
Documents sonores	1 869	2%	6 093	8%	226%
Vidéogrammes	492	1%	848	1%	72%
Cédéroms	286	0%	303	1%	6%
<b>Collections</b>					
Livres par habitant	2,13		2,33		9%
Livres	830 681	97%	856 739	94%	3%
Documents sonores	24 031	3%	45 741	5%	90%
Vidéogrammes	2 980	0%	3 646	0,70%	22%
Cédéroms	1 650	0%	1 973	0,30%	20%
<b>Locaux</b>					

Surface moyenne par habitant	0,05		0,06		20%
Surface de moins de 60 m <sup>2</sup>	134	52%	130	50%	-3%
Surface de plus de 60 m <sup>2</sup>	123	48%	132	50%	7%
<b>Heures d'ouverture</b>					
Moyenne horaire hebdomadaire	4,86		5,1		5%
<b>Informatisation</b>					
Bibliothèques informatisées	101	38%	110	51%	9%
Bibliothèques non informatisées	165	62%	104	49%	-37%
<b>Personnel</b>					
Bénévoles	2 813	96%	2610	94%	-7%
Professionnels	103	4%	175	6%	70%
<b>Animations</b>					
Heure du conte	119	20%	148	61%	24%
Lire en Fête	142	24%	144	60%	1%
Accueil des classes	203	35%	214	89%	5%
Expositions	120	21%	135	64%	13%

**Pour tout renseignement :**  
**BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT**  
**Z.I. Croix Cadeau**  
**5, rue Paul Langevin**  
**49240 AVRILLÉ**  
**☎ : 02 41 33 03 20**

